

Termes de Référence

Evaluation Externe Finale

Ejo: Projet d'appui pour une éducation active et inclusive de tous les enfants

BAILLEUR	AFD (Agence Française de Développement)
DUREE DU PROJET	1 septembre 2019 – 31 mars 2023
LIEU	Burundi, Sénégal, Kosovo et Libéria.
PARTNERAIRES (LE CAS ECHEANT)	Au Burundi : Association des animateurs Socio-sportifs pour la Promotion des Droits de l'Enfant (ASSOPRODE) ; Association pour la Femme Burundaise (APFB), Fédération Nationale des Associations engagées dans le Domaine de l'Enfance au Burundi(FENADEB) Au Sénégal : Futur au Présent (FAP) ; Association de Solidarité Sportive, Culturelle et Artistique Nationale (ASSCAN) Au Libéria : Mercy Corps (MC) Au Kosovo : The Ideas Partnership (TIP)
OBJECTIF PRINCIPAL DU PROJET	Favoriser l'accès de tous les enfants à une éducation active et inclusive
OBJECTIFS DE L'EVALUATION	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> - Fournir un avis externe sur la pertinence et la performance du projet, en se référant au descriptif du projet et en mettant l'accent sur les résultats. - Mettre en évidence les principaux enseignements tirés du projet, les bonnes pratiques et recommandations, afin d'alimenter les programmes actuels et futurs de PLAY, dans les mêmes domaines sectoriels et utilisant des approches similaires pour atteindre leurs objectifs.
SYNTHESE DE LA METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	L'évaluateur(trice) externe évaluera le projet en fonction des critères suivants, définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) : pertinence, cohérence, efficacité, impact, durabilité. Les enjeux transversaux tels que le genre, l'environnement, la transparence et le principe de « ne pas nuire » feront également partie de l'analyse. La méthodologie pour la collecte de données doit être déterminée par le/la consultant(e) et validée par PLAY. Cependant, il est attendu du/de la consultant(e) qu'il/elle mène des missions sur le terrain afin d'obtenir les données qualitatives et quantitatives nécessaires de sorte à fournir des preuves des effets de la réponse de PLAY auprès des membres des communautés ciblées par le projet. L'évaluation devra être menée principalement par le biais d'analyse de données secondaires, de groupes de discussions, d'observations directes, mais aussi d'entretiens avec des informateurs clés. Ces entretiens devraient ainsi inclure un large éventail de parties prenantes au projet, y compris les bénéficiaires.
	Commencement prévu en novembre 2022 – fin en janvier 2023

TABLE DES MATIERES

PLAY	3
CONTEXTE DU PROJET	3
CONTEXTE ET LOGIQUE DU PROJET	3
ACTIVITES DU PROJET.....	3
LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DU PROJET	6
PORTEE ET BUT DE L’EVALUATION	6
QUESTIONS ET CRITERES DE RECHERCHE	7
1/ PERTINENCE	7
2/ COHERENCE	7
3/ EFFICIENCE.....	8
4/ EFFICACITE	8
5/ IMPACT	9
6/ DURABILITE	9
METHODOLOGIE DE L’EVALUATION	10
PLANNING	10
LIVRABLES	11
RAPPORT DE DEMARRAGE	11
RAPPORT D’EVALUATION FINALE	12
RETOURS SUR LES LIVRABLES	13
CRITERES D’EXPERTISE	14
PROCEDURE DE CANDIDATURE	14
NOTATION DE LA CANDIDATURE.....	15



PLAY

PLAY est une organisation non-gouvernementale fondée en 1999 dont le siège est à Paris. Indépendante, privée et à but non lucratif, PLAY œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence. PLAY a pour conviction que le sport est une source de solutions pour répondre aux défis de notre société. La mission de PLAY est de concevoir et de mettre en œuvre des projets éducatifs et inclusifs à destination des enfants et des jeunes en situation de vulnérabilité, en utilisant le jeu sportif comme outil pédagogique.

CONTEXTE DU PROJET

CONTEXTE ET LOGIQUE DU PROJET

Ejo est un projet international d'appui pour une éducation active et inclusive de tous les enfants au Burundi, Sénégal, Libéria et Kosovo.

Le projet d'appui pour une éducation active et inclusive de tous les enfants vient prolonger un premier projet co-financé par l'AFD d'appui et de maintien des enfants à l'école grâce à la Playdagogie, mené au Burundi de 2016 à 2019. PLAY International propose ici une capitalisation des éléments probants et à fort impact de ce premier volet, et un essaimage de ses bonnes pratiques sur d'autres territoires : Sénégal, Libéria et Kosovo, en plus du Burundi. Visant à favoriser l'accès de tous les enfants à une éducation active et inclusive, Ejo entend répondre aux deux grandes problématiques identifiées comme communes aux 4 pays; celle de l'accès à la scolarité (1), et celle de la qualité de l'enseignement et de l'expérience éducative (2). A travers une intervention dans l'éducation formelle et non-formelle dans les quatre pays, l'ambition de ce projet réside en l'émergence d'un écosystème d'acteurs institutionnels, communautaires et associatifs œuvrant pour une éducation inclusive et une scolarisation réussie.

L'ingénierie de projet repose sur une stratégie partenariale forte. Ainsi l'ONG entend déployer les activités proposées avec des partenaires associatifs (comités nationaux olympiques, ONG internationales ou locales,...), et institutionnels (ministères sectoriels, municipalités,...) structurellement accompagnés et renforcés, et ainsi pleinement impliqués dans le projet afin d'en maximiser l'impact.

L'ONG s'appuie sur le dispositif d'innovation sociale par le sport qu'il a créé, le Playlab, pour accompagner et incuber des OSC locales.

ACTIVITES DU PROJET

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Renforcer l'éducation non-formelle des enfants par le développement d'activités socio-sportives

OS1 Résultat 1 : Des contenus pédagogiques de qualité sont co-crés, favorisant la prévention aux risques de déscolarisation.

Principales activités prévues : Etude diagnostic réalisée pour chaque pays portant sur les facteurs de vulnérabilité ou de discrimination à l'encontre des enfants, identification des messages de prévention et des thématiques prioritaires à traiter ; co-création et/ou adaptation aux contextes locaux de séances de



playdagogie et de jeux socio-sportifs par un public d'experts aux compétences complémentaires sur les thématiques identifiées précédemment ; test des séances pour évaluer leur pertinence et cohérence.

OS1 Résultat 2 : Un réseau d'animateurs socio-sportifs est constitué et équipé de compétences clefs pour mener des séances socio-sportives avec des enfants sur temps non-formel.

Principales activités prévues : Formation des animateurs comprenant un accompagnement terrain – production d'un manuel d'animateur ; formation continue de formateurs de cadres institutionnels – production d'un manuel de formateur ; plaidoyer et travail en commun avec les institutions de références (Ministères, Universités, instances sectorielles, etc.) pour reconnaître, certifier, promouvoir et structurer la formation d'animateurs socio-sportifs.

OS1 Résultat 3 : Les enfants (8-15 ans) bénéficient d'une éducation complémentaire au secteur formel et acquièrent des connaissances et compétences de vie.

Principales activités prévues : Diffusion des séances et des kits (sacs de matériels sportifs et fiches pédagogiques) ; animations régulières dans chaque structure partenaire ; suivi et accompagnement des activités sur le terrain.

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Promouvoir l'école inclusive par la sensibilisation du corps enseignant et des enfants à l'importance de la scolarisation et de la lutte contre les comportements discriminants

OS2 Résultat 1 : Des contenus pédagogiques de qualité sont co-crédés, comportant des messages de sensibilisation pour lutter contre toute forme de discrimination à l'école et contre les freins à la réussite scolaire.

Principales activités prévues : Etude diagnostic portant sur les facteurs de vulnérabilité/de discrimination à l'encontre des enfants dans l'enceinte scolaire et sur les freins à la réussite scolaires, identification des messages prioritaires à traiter en accord avec les programmes scolaires, complémentaires aux messages développés dans le cadre non-formel ; co-création et/ou adaptation par un public d'experts aux compétences complémentaires de contenus sur les thématiques identifiées précédemment ; test des séances pour évaluer leur pertinence et cohérence.

OS2 Résultat 2 : Les formateurs institutionnels et les enseignants du fondamental (cycles 2 à 4) acquièrent des compétences pour mener des séances de jeux socio-sportifs avec des enfants.

Principales activités prévues : Formation et suivi d'enseignants du cycle 2 à 4 – production d'un manuel enseignants ; formation de formateurs institutionnels – production d'un manuel formateurs.

OS2 Résultat 3 : Les enfants (8-15ans) participent à des régulièrement à des séances socio-sportives et acquièrent des connaissances et compétences de vie.

Principales activités prévues : Diffusion des séances et des kits (sacs de matériels et fiches pédagogiques) dans les écoles ; déploiement des activités dans les écoles ; suivi des activités dans les écoles.

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Faire émerger un écosystème d'acteurs institutionnels, communautaires, associatifs, œuvrant pour une éducation inclusive et une scolarisation réussie

OS3 Résultat 1 : Un dispositif de continuité éducative entre éducation formelle et non-formelle est modélisé.



Principales activités prévues : Organisation de rendez-vous pédagogiques mixtes entre l'ensemble des animateurs socio-sportifs et enseignants établis en comités de professionnels éducatifs (CPE), travaillant ensemble autour du renforcement pédagogique (contenus et méthodes) ; accompagnement/outillage des CPE à l'identification et au référencement des enfants vulnérables/déscolarisés auprès de dispositifs éducatifs/de protection et communautaires existants ; organisation d'événements citoyens fédérateurs.

OS3 Résultat 2 : Des OSC sont renforcées et accompagnées afin de proposer des activités socio-sportives.

Principales activités prévues : Des OSC et des clubs de jeunes sont renforcés dans leur capacité à proposer des activités socio-éducatives ; un nombre de ces OSC bénéficient d'un accompagnement structurel ; un incubateur régional (Afrique de l'Ouest) favorise l'émergence et l'accompagnement de projets innovants en faveur de l'éducation par le sport des plus vulnérables.

OS3 Résultat 3 : Les acteurs de l'éducation formelle et non-formelle considèrent l'éducation par le jeu sportif et les pédagogies actives comme des outils pertinents à intégrer dans leur plan d'action stratégique.

Principales activités prévues : Des ateliers dédiés réunissent les acteurs et autorités sectorielles pour la planification de l'appropriation des méthodologies de projets et pédagogiques.

RECHERCHE-ACTION

L'évaluation finale s'articulera avec les travaux de recherche menés par une doctorante en sociologie du sport. En effet, afin de mener à bien ses actions de capitalisation et d'évaluation du programme *Ejo*, PLAY International travaille en collaboration avec le laboratoire VIPS² (Valeurs, Innovations, Politiques, Socialisations & Sports) de l'Université Rennes 2. Une thèse CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) a été lancée en 2019.

L'objectif de cette thèse est d'analyser les effets socio-éducatifs du programme *Ejo* au Burundi, au Kosovo et au Sénégal¹. Le domaine du développement par le sport, au-delà même du cas de l'ONG *PLAY International*, est aujourd'hui en pleine expansion – en témoigne son nombre d'acteurs, d'organisations, d'événements et de projets en constante augmentation. Cet accroissement rend d'autant plus cruciale la nécessité d'analyser efficacement les programmes qui restent sous-évalués, notamment en France, où la sociologie du sport s'est tenue à l'écart de cet objet de recherche, largement investi dans les pays anglo-saxons sous la dénomination de "Sport for development" (SFD). La littérature est très dense, mais malgré la diversité des travaux réalisés tant sur le plan méthodologique qu'idéologique, les effets sociaux du sport ne sont toujours pas "prouvés". Dans quelles conditions le sport a-t-il un effet – s'il en a un – sur la scolarisation des enfants, sur la paix et la résolution de conflit, sur les relations de genre ou sur le développement de la jeunesse ? Ce travail de thèse est donc une tentative de contribution à la sociologie du sport française et vise à donner des pistes de réflexion quant à ces questions laissées en suspens.

L'étude se divise en trois niveaux d'analyse : les effets de socialisation produits sur les enfants participants au programme (1) ; les effets d'évolution des pratiques d'éducation et d'enseignement chez les

¹ Libéria ne fait pas partie de ce travail doctoral.



acteurs-trices éducatifs-ives locaux-ales (2) ; les effets de mobilisation des acteurs-trices du secteur éducatif autour de l'outil sport (3). La démarche est qualitative et s'inscrit dans une logique longitudinale, permettant le suivi des enfants ainsi que des acteurs-trices éducatifs-ives pendant toute la durée d'Ejo. L'approche ethnosociologique adoptée combine l'observation ethnographique sur le terrain et la réalisation d'entretiens biographiques avec les enquêté-e-s.

Cette approche globale permet de lier les divers aspects du programme - souvent étudiés de manière distincte - et cherche à dépasser le cadre binaire de l'évaluation d'impact (fonctionnement/dysfonctionnement) ; l'analyse se concentre finalement sur les mécanismes sociaux à l'œuvre. En étudiant le programme Ejo au plus près des bénéficiaires, ce travail sociologique vise à faire émerger un savoir scientifique spécialisé sur les effets des pratiques sportives, qui dépasserait les spécificités du dispositif.

LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DU PROJET

- Les partenaires opérationnels : FAP, ASSCAN, ASSOPROD, FENADEB, APFB, MC, TIP.
- Les 5 OSC incubées ;
- Les Ministères de l'Education et services déconcentrés ;
- Les écoles cibles (enseignants et directeurs) ;
- Les enfants et leurs familles en tant que bénéficiaires indirects du projet.

PORTEE ET BUT DE L'EVALUATION

Le but principal de cette évaluation est de fournir une évaluation du projet à PLAY et au bailleur, tant sur sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'atteinte des objectifs, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet. L'évaluation doit fournir des informations basées sur des preuves, tangibles et utiles, permettant l'incorporation des enseignements tirés dans le processus de décision futur de PLAY et du bailleur, quant à une phase 2.

La considération des enjeux « jeunesse » sera primordiale dans l'évaluation, du fait de la nature du projet Ejo, évaluant les efforts investis pour la mobilisation des enfants et des jeunes dans l'action et la promotion d'une éducation citoyenne qui renforce leur capacité d'action.

En outre, l'évaluation devra incorporer perspective de genre dans son système d'analyse, et ainsi s'attacher à d'une part ventiler les données et indicateurs par sexe lorsque pertinent, et d'autre part se rendre compte des résultats produits par Ejo sur le plan de l'égalité fille-garçon.

De la même manière, il est attendu que l'évaluation analyse également les impacts d'Ejo en matière de biodiversité, gestion des milieux et des ressources naturelles, et de lutte contre le changement climatique et ses effets.



L'évaluation aura pour but spécifique de :

1. Mesurer le degré d'atteinte des objectifs initiaux ;
2. Mettre en avant les principaux enseignements tirés du projet, les bonnes pratiques et recommandations, pour alimenter les bonnes pratiques des programmes actuels et futurs de PLAY dans les mêmes domaines sectoriels qui utilisent des approches similaires pour atteindre leurs objectifs.

QUESTIONS ET CRITERES DE RECHERCHE

L'évaluation devra utiliser les critères CAD suivants, et les Questions d'Evaluation correspondantes. Le/la consultant(e) pourra revoir et réviser les questions (mais pas les critères) d'évaluation, en consultation avec les équipes de PLAY (siège et pays), dans le cadre de la phase de démarrage de l'évaluation, et selon les besoins.

1/ PERTINENCE²

Dans quelle mesure les objectifs et la conception de l'intervention répondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, des pays et des partenaires/institutions³, et continuent de le faire si les circonstances changent.

Note : L'évaluation de la pertinence consiste à examiner les différences et les compromis entre les différentes priorités ou les différents besoins. Elle nécessite d'analyser tout changement de contexte afin d'évaluer dans quelle mesure l'intervention peut être (ou a été) adaptée pour rester pertinente.

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 1.1 L'action a-t-elle été convenablement conçue pour répondre aux besoins des bénéficiaires directs et indirects ?
- 1.2 Les méthodologies du projet et les activités étaient-elles pertinentes pour atteindre les objectifs du projet ?
- 1.3 Les indicateurs étaient-ils bien définis et pertinents pour mesurer l'atteinte des résultats et des objectifs du projet ?
- 1.4 Les valeurs cibles des indicateurs étaient-elles réalistes ?

2/ COHERENCE

La compatibilité de l'intervention avec d'autres interventions dans un pays, un secteur ou une institution.

Note : La mesure dans laquelle d'autres interventions (en particulier les politiques) soutiennent ou sapent l'intervention, et vice versa. La cohérence interne concerne les synergies et les liens entre l'intervention et les autres interventions menées par PLAY. La cohérence externe considère la cohérence de l'intervention avec les interventions d'autres acteurs dans le même contexte. Cela inclut la

² Toutes les définitions des critères sont extraites du document intitulé "De meilleurs critères pour une meilleure évaluation", publié par le Réseau du CAD sur l'évaluation du développement en décembre 2019.

³ Comprend le gouvernement (national, régional, local), les organisations de la société civile, les entités privées et les organismes internationaux impliqués dans le financement, la mise en œuvre et/ou la supervision de l'intervention



complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec d'autres acteurs, ainsi que la mesure dans laquelle l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant la duplication des efforts.

Il convient de répondre aux questions suivantes :

- 2.1 Existe-t-il des complémentarités, une harmonisation et une coordination entre ce projet et d'autres projets similaires menés par d'autres acteurs dans le même domaine (y compris pour éviter une duplication de l'aide) ?
- 2.2 Y a-t-il eu des synergies et des interconnexions entre ce projet et d'autres projets menés par PLAY dans le même secteur thématique ?

3/ EFFICIENCE

Dans quelle mesure l'intervention donne, ou est susceptible de donner, des résultats de manière économique et en temps utile.

Note : Le terme "économique" désigne la conversion des intrants (fonds, expertise, temps, etc.) en extrants, résultats et impacts, de la manière la plus rentable possible, par rapport aux autres solutions possibles dans le contexte. La fourniture "en temps utile" se fait dans le délai prévu, ou dans un délai raisonnablement adapté aux exigences du contexte en évolution. Cela peut inclure l'évaluation de l'efficacité opérationnelle (la qualité de la gestion de l'intervention).

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 3.1 Le projet a-t-il été mené de façon efficace (en termes de moyens humains, financiers et toutes autres ressources) par rapport aux résultats ?
- 3.2 Les bénéficiaires ont-ils été suffisamment impliqués dans la mise en œuvre du projet ? Les porteurs de projet ont-ils reçu des retours des bénéficiaires ? Comment ces retours ont-ils été pris en compte pour améliorer la mise en œuvre du projet ?

Le consultant analysera l'efficacité des modalités de gestion du projet et justifiera dûment de tout problème rencontré. Tous les éléments factuels relatifs à la qualité et la quantité des intrants doivent être fournis, et les délais éventuels devront être mesurés, en comparant les dates avec la dernière mise à jour de la programmation. Tout écart et délai majeurs du projet doivent être analysés. Les conclusions sur le rapport coût-efficacité des réalisations doivent être présentées.

4/ EFFICACITE

Dans quelle mesure l'intervention a atteint, ou devrait atteindre, ses objectifs et ses résultats, y compris tout résultat différentiel entre les groupes.

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 4.1 La qualité des résultats obtenus est-elle satisfaisante conformément à ce qui était initialement prévu ?
- 4.2 L'atteinte des résultats a-t-elle conduit à l'atteinte de l'objectif spécifique du projet ? Quels étaient les facteurs majeurs ayant influencé l'atteinte ou la non-atteinte de l'objectif initial ? S'il existe un écart entre les effets des activités et l'objectif du projet, comment cela peut-il être expliqué ?



- 4.3 Quels étaient, le cas échéant, les approches novatrices et performantes du projet, pouvant être pertinentes pour d'autres acteurs agissant dans le même secteur que le projet et dans le pays concerné ?

Le/la consultant(e) devra mettre l'accent sur l'atteinte des résultats à court et moyen terme (et non sur les activités) ; il/elle est tenu(e) d'expliquer toutes les causes des écarts et leurs implications. Le niveau d'atteinte des résultats devra être évalué à l'aide des indicateurs couvrant l'objectif spécifique (résultat), et fournissant une chaîne d'arguments transparente.

5/ IMPACT

Dans quelle mesure l'intervention a généré ou devrait générer des effets positifs ou négatifs significatifs, voulus ou non, de plus haut niveau.

Remarque : l'impact concerne l'importance finale et les effets potentiellement transformateurs de l'intervention, tout en considérant qu'il s'agit de la première phase d'un projet de plus long cours. Il cherche à identifier les effets sociaux de l'intervention qui sont à plus long terme ou d'une portée plus large que ceux déjà pris en compte par le critère d'efficacité. Au-delà des résultats immédiats, ce critère cherche à saisir les conséquences indirectes, secondaires et potentielles de l'intervention. Il le fait en examinant les changements holistiques et durables des systèmes ou des normes, ainsi que les effets potentiels sur le bien-être des personnes, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'environnement.

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 5.1 Quels éléments démontrent que le projet a bien contribué à l'atteinte de son objectif global ?
- 5.2 Quels furent, le cas échéant, les effets inattendus du projet, tant positifs que négatifs ? Le projet a-t-il su suivre, atténuer et répondre à tout effet négatif inattendu ?
- 5.3 Les effets apparents sont-ils attribuables aux interventions du projet ?

6/ DURABILITE

Dans quelle mesure les bénéfices nets de l'intervention sont susceptibles de se poursuivre (considérant qu'il s'agit de la première phase d'Ejo). Cela comprend un examen des capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes nécessaires pour maintenir les bénéfices nets dans le temps. Cela comprend des analyses de la résilience, des risques et des compromis potentiels.

Des réponses aux questions suivantes devront être apportées :

- 6.1 Quelles sont les éléments de preuve pouvant indiquer que les interventions et/ou les résultats du projet perdureront après la fin du projet ?
- 6.2 Quelles sont les possibilités de réplique et d'extension des résultats du projet ?

Les facteurs humains, organisationnels (y compris les politiques et les institutions) et financiers, ainsi que la viabilité environnementale et de genre, sont les facteurs principaux de durabilité.



METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

PLAY recommande de prendre en compte les méthodologies mixtes suivantes afin de collecter les données pertinentes. Il est cependant attendu du/de la consultant(e) qu'il/elle détermine l'approche méthodologique finale à présenter et faire valider pendant la phase de démarrage de la consultance. L'accord final sera donné par le point focal de PLAY.

L'évaluation devra se baser sur les constatations et éléments factuels identifiés lors de la revue de documents pertinents, y compris le rapport intermédiaire du projet en Français produit dans le cadre du projet et les données quantitatives et qualitatives récoltées par les équipes tout au long du projet via l'outil KoBo. PLAY fournira à l'expert externe toute la documentation du projet disponible au début de la consultance. Le contexte spécifique du projet devra également être pris en compte.

Il sera attendu du/de la consultant(e) qu'il/elle entreprenne des entretiens avec les parties prenantes (par visites de terrain ou par visioconférence), y compris les bénéficiaires ciblés, les autorités gouvernementales, les partenaires, etc. La participation des parties prenantes dans l'évaluation devra être pleine et continue, afin de refléter les opinions, les attentes et la vision que ces parties prenantes ont sur la contribution du projet à la réalisation de ses objectifs. Il lui faudra notamment rendre visite et/ou interviewer les personnes suivantes (interview à distance possibles):

- Les équipes de PLAY;
- La chercheuse travaillant sur Ejo en partenariat avec PLAY et VIPS ;
- Les équipes de partenaires ;
- Les partenaires institutionnels (Ministères de l'Education et services déconcentrés)
- Les bénéficiaires directs et indirects du projet.

La méthodologie devra prendre en compte la sécurité des participants tout au long de l'évaluation (y compris lors du recrutement et de la formation du personnel d'enquête, lors de la collecte de données, l'analyse et l'écriture du rapport) ainsi que les éthiques de recherche (confidentialité des enquêtés, protection des données, de l'âge et capacité à s'approprier les processus de consentement). La méthodologie devra enfin répondre aux standards de qualité .

La méthodologie décrite ci-dessus est indicative, il est attendu du/de la consultant(e) de fournir une méthodologie détaillée ainsi qu'un plan de travail. Il/Elle sera aussi libre de collecter des données additionnelles afin de répondre à toutes les questions de recherches listées ci-dessus.

PLANNING

Date limite de réception des propositions : 6 novembre 2022 à 23h59

Sélection du cabinet d'évaluation : 9 novembre 2022

Démarrage effectif de la mission : 14 novembre 2022

L'évaluation est censée commencer en novembre 2022. Les candidats doivent fournir un plan de travail de l'évaluation détaillant le nombre de jours ouvrables requis par activité d'évaluation (voir tableau ci-dessous).



Activités de l'évaluation	Programme suggéré
Revue des activités du projet, politiques de mise en œuvre et mécanismes de reporting, basée sur les documents disponibles	A remplir par les consultant(e)s
Développement du Rapport de Démarrage, qui décrit la méthodologie de collecte de données et d'analyse	A remplir par les consultant(e)s
Collecte des données	A remplir par les consultant(e)s
Analyse de la performance du projet basée sur les critères CAD et les questions de recherche correspondantes, telles que listées ci-dessus	A remplir par les consultant(e)s
Elaboration du Rapport d'Evaluation Finale	A remplir par les consultant(e)s
Finalisation du Rapport d'Evaluation Finale, en prenant compte les commentaires de PLAY sur la qualité et l'exactitude du rapport	10 jours

Il est attendu du/de la consultant(e) de prévoir des points bimensuels avec le point focal de PLAY pour l'évaluation, afin de le/la tenir informé(e) de l'évolution du calendrier de l'évaluation. Ceci pouvant se faire par téléphone ou en personne.

LIVRABLES

Les livrables suivants doivent être remis au représentant de PLAY (Directrice des Opérations), qui les partagera ensuite aux équipes pays de PLAY et aux partenaires concernés pour commentaires.

Tous ces livrables devront être disponibles en version numérique, en format compatible avec Word/Windows et en Français.

Livrables	Date butoir
Rapport de Démarrage	A rendre avant le 15 novembre 2022
Première ébauche du Rapport d'Evaluation Finale	A rendre avant le 05 janvier 2023
Version finale du Rapport d'Evaluation Finale	A rendre avant le 15 janvier 2023

Pour tous les livrables, il est attendu que l'expert mette en avant des éléments factuels, basés sur des preuves, et de commenter tout écart.

RAPPORT DE DEMARRAGE

Le Rapport de Démarrage doit comprendre les éléments suivants :

- Une description détaillée de la méthodologie qui sera utilisée pour l'évaluation
 - o Méthode de collecte de données
 - o Outils de collecte de données
 - o Echantillonnage
 - o Approche choisie pour le contrôle de qualité
- Méthodes d'analyse de données
- Justification de la révision des Questions d'Evaluation (le cas échéant)



- Plan de travail détaillé
- Analyse des limites anticipées et mesures de mitigation

RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE

Le/la consultant(e) devra produire un Rapport d'Évaluation Finale, comprenant les éléments suivants :

Résumé exécutif	Il devra être rédigé de façon concise, et réutilisable comme un document autonome. Il doit être court, pas plus de cinq pages. Il devra se concentrer sur les points analytiques principaux, indiquer les conclusions générales, les enseignements tirés et les recommandations spécifiques.
Résumé du projet	Le résumé du projet sert d'introduction et fournit des informations sur le contexte du projet. Il contient donc un court passage sur les objectifs du projet et les enjeux et besoins locaux auxquels le projet devra répondre, une description des groupes de bénéficiaires ciblés et un résumé de la logique d'intervention. Cette partie comprendra également les indicateurs correspondants aux trois niveaux de la logique d'intervention : objectif global/impact, objectifs spécifiques/résultats, activités. Le résumé du projet ne contient pas d'appréciations ni d'observations sur les enjeux liés à la mise en œuvre du projet.
Méthodologie	La section méthodologie devra détailler les outils utilisés dans le cadre de l'évaluation: lieux, tailles des échantillons, outils utilisés, dates, structure de l'équipe, limites rencontrées et autres éléments pertinents.
Résultats	La section Résultats devra présenter les résultats de l'évaluation d'une façon objective et sans jugement personnel afin de fournir une représentation fidèle du projet. Dans les résultats, devra également figurer un argumentaire sur le degré d'atteinte des critères CAD sélectionnés. Le consultant devra mettre en avant les résultats les plus pertinents liés à la performance du projet et les détailler tout en pointant les points sensibles et/ou manquements du projet. Les résultats doivent être précis, concis et directs. Ils doivent être basés sur les Questions d'Évaluation et cohérent avec celles-ci. Il est attendu du/de la consultant(e) qu'il fournisse une explication autonome de son évaluation, devant pouvoir être comprise par toute personne non-familière avec le projet et tout en fournissant des éléments d'information utiles aux parties prenantes. Le/la consultant(e) doit éviter les écueils suivants : résultats non basés sur des preuves, manque de contenu technique (ex. des experts fournissant une analyse qui ne tient pas compte de l'état général des connaissances d'un secteur ou d'un sujet donné).
Conclusions, Enseignements Tirés, Bonnes pratiques, et Recommandations	Ces éléments doivent être présentés dans un chapitre final à part. Dans la mesure du possible et lorsque cela est pertinent, pour chaque conclusion majeure il devrait y avoir une recommandation correspondante. Le/la consultant(e) devra présenter les conclusions et recommandations principales en se basant sur les réponses apportées aux Questions d'Évaluation résumées dans la section des Résultats.



	<p>Les recommandations doivent être aussi réalistes, opérationnelles et pragmatiques que possible et rédigées de façon à ce que les parties prenantes concernées soient clairement identifiées. Les recommandations découlent des conclusions et répondent aux enjeux majeurs liés à la performance du projet. Elles doivent tenir compte des règles applicables et autres contraintes, liées par exemple au contexte dans lequel le projet est mis en œuvre. Elles ne devraient pas être rédigées en termes généraux, mais devraient constituer des propositions claires pour apporter des solutions adaptées au projet. Ces recommandations devraient se focaliser sur les enjeux les plus importants et non les aspects mineurs et moins pertinents liés au projet.</p> <p>A travers les conclusions, enseignements tirés, bonnes pratiques et recommandations, l'évaluation générera des connaissances et contribuera à la transparence auprès des bénéficiaires, du bailleur, et de PLAY. Cette évaluation fournira des informations sur les processus ou activités que PLAY a mis en œuvre, afin d'enrichir les connaissances et enseignements tirés permettant d'améliorer les performances actuelles et futures.</p>
Annexes	<ul style="list-style-type: none"> • Termes de Références de l'évaluation • Outils d'évaluation utilisés (questionnaires, listes de contrôle, grilles de notation, etc.) • Liste des personnes (titres des postes uniquement, pas de noms et prénoms) et organisations consultées • Liste de la littérature et documentation consultés

En complément du Rapport Final d'Evaluation, toutes les analyses statistiques et autres éléments pertinents, graphiques, etc. doivent être fournis à PLAY par l'évaluateur(trice).

Un seul rapport à l'échelle du projet doit être réalisé, dans lequel les résultats spécifiques au pays respectifs seront clairement identifiés.

RETOURS SUR LES LIVRABLES

Veuillez noter que les Rapports de Démarrage et Rapports d'Evaluation Finale sont sujets à la validation de PLAY avant d'être finalisés et avant le versement des honoraires correspondants.

Suite à la soumission de la première ébauche du Rapport de Démarrage/Rapport d'Evaluation Finale par le consultant, PLAY formulera des commentaires et soulignera toute erreur factuelle, dans 10 jours ouvrables après réception.

Pour la réalisation de l'ébauche du Rapport d'Evaluation Finale, les consultants sont informés que PLAY exprimera son avis sur la qualité du rapport d'évaluation et chacun de ses composantes. Cet avis devra être pris en compte par le consultant. Pour chaque recommandation, PLAY indiquera également dans quelle mesure (Oui, Partiellement, Non) l'organisation est en accord avec les recommandations proposées par le/la consultant(e), et rendra compte avec précision de l'opinion des parties prenantes consultées.

Tout commentaire devra être pris en compte par le consultant avant que les deux rapports puissent être considérés finalisés. Le consultant se devra de prendre note des commentaires et juger si le rapport nécessite des modifications ou non et, le cas échéant, expliquer succinctement les raisons pour lesquelles



les commentaires ne peuvent pas être pris en compte. Le/la consultant(e) devra soumettre une version révisée du rapport à PLAY, dans les dix jours suivant la réception des commentaires de PLAY. La version révisée devra clairement mettre en avant tous les changements effectués.

CRITERES D'EXPERTISE

Les candidatures de consultant.e.s individuel.le.s et de cabinets de conseil sont toutes acceptées.

Il est attendu que le/la consultant(e) possède les qualifications et compétences suivantes :

- Master en développement ou études dans un domaine similaire
- Expérience en Suivi et Evaluation, en particulier en termes de projets d'éducation
- De solides connaissances et/ou une expérience dans la conception et la réalisation d'activités de Suivi et Evaluation similaires dans des contextes instables, sont requises
- Une bonne connaissance du contexte des pays visés est appréciable
- De solides connaissances analytiques et habilité à synthétiser et présenter clairement des résultats
- Un excellent niveau écrit et oral en français et en anglais est essentiel
- Avoir de bonnes connaissances du contexte éducatif dans les pays visés est un avantage.

Le/la consultant(e) devra identifier un point focal à des fins de communications et de reporting, possédant les connaissances et expériences appropriées, pour toute la durée de l'évaluation. Lors de la session de démarrage, le point focal devra soumettre une liste de contacts complète incluant toutes les personnes impliquées dans l'évaluation.

PROCEDURE DE CANDIDATURE

Il est demandé au/à la consultant(e) dirigeant(e) d'inclure les éléments suivants dans son/sa candidature :

- CV du/des personnels déployés (y compris l'équipe terrain)
- Organigramme de la structure de l'équipe
- Extraits de travaux précédents (max. 10-20 pages) d'au moins deux projets différents ; description d'expériences passées similaires, comprenant une description des critères d'évaluation, des projets, des zones d'intervention, et des budgets totaux
- La Proposition Technique comprenant une méthodologie détaillée et un plan de travail
- Une Proposition Financière détaillée (présentant un bon ratio qualité/prix, et indiquant les coûts unitaires)

Notez qu'il est attendu de la société de consultant(e)s de se conformer à toutes les règles gouvernementales, et que les taxes gouvernementales resteront à la charge de la société.

En réalisant cette évaluation, il est attendu des consultant(e)s qu'ils respectent les principes humanitaires et qu'ils assurent la confidentialité des données collectées. Il est aussi demandé aux consultant(e)s de suivre à tout moment le Code de Conduite de PLAY.



Toutes les données collectées dans le cadre de cette évaluation resteront la propriété de PLAY. D'ici la fin de l'évaluation finale, l'évaluateur(trice) externe soumettra toute la documentation liée à PLAY et au projet à la direction de PLAY. Le Rapport d'Evaluation Externe Finale réalisé dans le cadre de ce présent contrat, ne devra être partagé en externe sans l'accord écrit préalable de PLAY.

Il est de la responsabilité du/de la consultant(e) de budgéter des traducteurs (si nécessaire), ainsi qu'une assurance médicale/santé/rapatriement.

PLAY ne prendra pas la responsabilité des frais de transports, accès, logement et nourriture. Il est de la responsabilité de l'évaluateur(trice) de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'accès et l'hébergement aux équipes sur le terrain en cas de déplacement.

Les consultants peuvent choisir de conduire les entretiens à distance, en visioconférence, auquel cas, PLAY pourra faciliter la mise en relation avec les parties considérées par les consultants.

La fourchette prix de cette prestation est évaluée entre 15 000 et 25 000 euros tandis que la fourchette jours/hommes est évaluée à 45-60 jours. Les propositions sortant de ces cadres seront néanmoins acceptées.

Le prix sera ferme pendant toute la durée d'exécution du contrat. Le prix sera réglé selon l'échéancier suivant :

- 1ère tranche : 50% à la signature du contrat de prestation de service expertise,
- 2ème tranche : 50% à l'acceptation du rapport final.

NOTATION DE LA CANDIDATURE

Les candidatures seront notées sur les critères suivants :

I. Proposition Technique		60pts
a.	Connaissances techniques du personnel déployé (CV, structure organisationnelle de l'équipe, expérience dans l'exécution d'évaluations finales similaires. La similarité des critères d'évaluation, des projets et zone couverte, sera notée de la même manière)	30pts
b.	Spécificité du contexte/pertinence de la méthodologie et du plan de travail	25pts
c.	Exemples de travaux précédents	5pts
II. Proposition Financière		40pts
TOTAL		100pts

Toute proposition soumise après la date butoir sera rejetée automatiquement. Des éclaircissements seront uniquement demandés par PLAY aux candidats lorsque l'information fournie n'est pas suffisante pour conduire une appréciation objective de de la proposition soumise. Toute erreur ou écart majeur lié aux instructions listées dans les Termes de Références peuvent amener à un refus de la proposition.



CONTACTS

Les candidatures et les demandes de renseignements portant uniquement sur le périmètre de la mission seront adressées par courriel à :

Carmen Flores

Chargée de Développement de Projet

info.kosovo@play-international.org

